



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	28-7572-2	<b>Numéro de version:</b>	5.00
<b>Date de révision:</b>	03/06/2015	<b>Annule et remplace la version du :</b>	16/05/2014

**Numéro de version Transport:** 1.00 (11/05/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

G182, ULTIMATE WAX CIRE DE PROTECTION: G18216

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

**Téléphone:** 01 30 80 02 16

**E-mail:** serviceclients@meguiars.com

**Site internet** www.meguiars.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

**Symboles::**

SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**MENTIONS DE DANGER:**

H315 Provoque une irritation cutanée.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Générale:**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.  
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Intervention::**

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P331 NE PAS faire vomir.  
 P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**AUTRES INFORMATIONS**

**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208 Contient Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Contient 17% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**Note sur l'étiquetage**

H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit.  
 La nota P s'applique à CAS 64742-48-9.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	Mélange		60 - 80	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EINECS 265-150-3	7 - 13	Tox.aspiration 1, H304 - Le Nota P (CLP) Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336 (Auto classées)
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		3 - 7	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	EINECS 265-	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 (CLP)

## G182, ULTIMATE WAX CIRE DE PROTECTION: G18216

		149-8		Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H336; EUH066 (Auto classées)
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9		< 0,001	Tox. aigue 3, H331; Tox. aigue 3, H311; Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### **Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### **Substance**

Formaldéhyde  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

#### **Condition**

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Déterminé par le fabricant	VLEP: 100 ppm	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

Aucun requis.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Liquide crémeux ivoire, odeur plaisante.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	8,8 - 9,5
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100 °C
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	Point d'éclair > 93°C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité relative</b>	0,9 - 1 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Modérée
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	10 Pa.s - 20 Pa.s
<b>Densité</b>	0,9 - 1 g/cm <sup>3</sup>

## 9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	14,12 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	534,77 g/l

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

### 10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts  
Bases fortes

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

#### Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

#### Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**G182, ULTIMATE WAX CIRE DE PROTECTION: G18216****Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 3,0 mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Sensibilisant

**Photosensibilisation**

Nom	Organismes	Valeur
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Homme et animal	Non sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**



**G182, ULTIMATE WAX CIRE DE PROTECTION: G18216**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux   sang   Foie   muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours

**Danger par aspiration**

Nom	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Risque d'aspiration
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	0,062 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,07 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,172 mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

**G182, ULTIMATE WAX CIRE DE PROTECTION: G18216**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	48 % en poids	Autres méthodes
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Autres méthodes
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### **12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

### **12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### **13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### **Code déchets EU (produit tel que vendu)**

20 01 13\* Solvants.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### **15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

#### **Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

#### **Tableau des maladies professionnelles**

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

### **15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.

\*\*Section 08: TWA key\*\* - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Tableau Photosensibilisation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.  
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.  
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.  
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.  
R-phrase - L'information a été supprimée.  
S-phrase - L'information a été supprimée.  
Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.  
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.  
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.  
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: [www.meguiars.fr](http://www.meguiars.fr)**